



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE DES
HAUTES-PYRENEES

08 DEC. 2021

ARRIVEE

2021/097

Séance du 22 novembre 2021 à 18h

Présents : Denis FEGNE, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Bernard LHOSEIN, Jean-Christophe MADELAINE, Ingrid BOUTARFA, Caroline ECORCHON, Hélène FRANCES, Dominique GAYE, Sandrine TREBUCQ

Absents : Gisèle VINCENT (procuration à Régine TOSON), Noémie DEUTSCH (procuration à Michel DUHAMEL), Laetitia CAZABAN (procuration à Juliette SALANNE), Stéphanie MARQUEZ (procuration à Dominique GAYE), Jean-Baptiste MARTINEZ

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 15 novembre 2021

SDE / ECLAIRAGE PUBLIC : DEPLACEMENT D'UN CANDELABRE

Monsieur le maire informe l'Assemblée Municipale que la commune a été retenue pour l'année 2021 sur le programme « ECLAIRAGE PUBIC », arrêté par le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées.

Dans le cadre du déplacement d'un candélabre A06.032 et du changement de trois liaisons souterraines, le montant de la dépense est évalué à 12 000 €.

Le Syndicat Départemental d'Energie propose de prendre en charge le montant de la TVA.

Fonds libres	9 000 €
Participation SDE	3 000 €
TOTAL	12 000 €

La part communale est mobilisée sur ses fonds libres.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à approuver le projet qui lui a été soumis par le SDE65 et à garantir la somme de 9 000 € au SDE qui sera prélevée sur les fonds libres de la commune. Il est précisé que la contribution définitive de la commune sera déterminée après le règlement final des travaux qui seront exécutés en accord avec la Municipalité.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

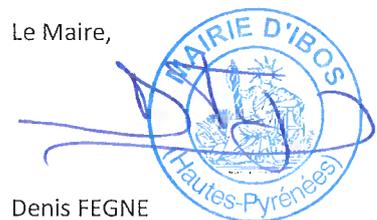
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le... **8 DEC. 2021**
de la publication le... **8 DEC. 2021**
IBOS, le... **8 DEC. 2021**

Le Maire,



Denis FEGNE

Le Maire,



Denis FEGNE